

Résultat rapporté par un observateur

Une mesure basée sur une observation par une personne qui n'est ni le patient, ni un professionnel de santé, tel qu'un parent, ou autre soignant non-clinique qui observe régulièrement le patient dans sa vie quotidienne et est en position de signaler un aspect spécifique de la santé du patient.

Ce type de mesure ou de rapport d'observateur n'inclut aucune interprétation ni aucun jugement médical et intègre des événements ou des comportements qui peuvent être observés chez des patients qui ne peuvent pas communiquer eux-mêmes (par ex. nourrissons ou souffrant de troubles cognitifs).